

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres de la Commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés

A.Gt 25-01-2007

M.B. 21-03-2007

Modification :

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 18-09-2013

Le Gouvernement de la Communauté française :

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 67, § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés ci-après dénommée la Commission de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Monsieur Roger BURLET ; Madame Chantal VANDERMEIREN ; Madame Chantal HENRY ; Madame Danielle CLAUSSE ; Monsieur Jean-Pierre JAUMOTTE ; Monsieur François VRANCKEN ; Monsieur Joseph BOHET ; Madame Karine BOGDAN-DE-SMEDT ; Madame Michèle MIGNON.	Madame Yolande DOQUIRE ; Monsieur Pierre MAYENCE. Madame Nathalie DENEZ ; Madame Huguette WATHELET ; Madame Frédérique ISTASSE. Monsieur Patrick RASSART ; Monsieur Norbert LENTZ ; Madame Evelyne TOLLET ; Madame Josiane KAMPERT-VANHAMME.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :



EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Monsieur René WILKIN ; Monsieur Pascal CHARDOME ; Madame Colette CHEVALIER ; Monsieur Francis CLOSON ; Madame Joëlle GIJSEN ; Madame Isabelle SERVAIS ; Monsieur Joseph THONON ; Madame Anne MATON ; Madame Fabienne DEROME.	Madame Anne-Françoise VANGANSBERGT ; Madame Nadine VERSOLATO ; Madame Pascale CARDON ; Monsieur Eric VANDAMME ; Monsieur Grégory HENRY ; Monsieur Yves HERLEMONT ; Madame Isabelle HENNEBO ; Monsieur Jacques PIRET ; Monsieur Guy LARONDELLE.

Modifié par A.Gt 05-09-2013

Article 2. - Alain WEYENBERG, attaché f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé président.

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. - Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS